

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2005 B 00618 Numéro SIREN : 483 324 802 Nom ou dénomination : A.P.F. ARTISAN PLANCHENOT FRANCK
--

Ce dépôt a été enregistré le 25/01/2024 sous le numéro de dépôt 587

A.P.F ARTISAN PLANCHENOT FRANCK

Société À Responsabilité Limitée au capital de 7 700.00 euros

Siège social : 7 avenue Ampère

45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE

483 324 802 RCS ORLEANS

**TEXTE DE LA DECISION ANNUELLE D'AFFECTATION DE RESULTAT PRISE PAR
L'ASSOCIE UNIQUE DU 27 SEPTEMBRE 2023**

DEUXIÈME DECISION

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 juin 2023, s'élevant à - 27 903.05 €, de la manière suivante :

- d'amortir la perte de l'exercice, s'élevant à	-27 903.05 €
sur le compte "Autres Réserves" d'un montant de	115 159.92 €
qui ressortira ainsi à	87 256.87 €

Rappel des dividendes antérieurement distribués

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice : 30/06/2022

- Dividende global distribué :	25 000.00 €
soit, par titre :	324.67 €

Exercice : 30/06/2021

- Dividende global distribué :	NEANT
--------------------------------------	-------

Exercice : 30/06/2020

- Dividende global distribué :	NEANT
--------------------------------------	-------

**Copie certifiée conforme
Monsieur Franck PLANCHENOT
Gérant Associé unique**

copie certifiée conforme



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>EURL A.P.F ARTISAN PLANCHENOT FRANCK</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>12</u>		
Adresse de l'entreprise <u>7 avenue Ampère 45800 SAINT-JEAN-DE-BRAYE</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>		
Numéro SIRET* <u>4 8 3 3 2 4 8 0 2 0 0 0 2 2</u>		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le <u>30/06/2023</u>		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	AC	
		Frais de développement * CX	CQ	
		Concessions, brevets et droits similaires AF	AG	
		Fonds commercial (1) AH	AI	
		Autres immobilisations incorporelles AJ	AK	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	AO	
		Constructions AP	AQ	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	AS	7 634
		Autres immobilisations corporelles AT	AU	18 446
		Immobilisations en cours AV	AW	
		Avances et acomptes AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS	CT	
		Autres participations CU	CV	
		Créances rattachées à des participations BB	BC	
		Autres titres immobilisés BD	BE	
		Prêts BF	BG	
		Autres immobilisations financières* BH	BI	1 654
TOTAL (II) BJ		BK	26 080	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL	BM	450
		En cours de production de biens BN	BO	
		En cours de production de services BP	BQ	
		Produits intermédiaires et finis BR	BS	
		Marchandises BT	BU	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV	BW	
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	BY	52 552
		Autres créances (3) BZ	CA	3 279
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB	CC	
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres) CD	CE	
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	CG	89 987	
	Charges constatées d'avance (3)* CH	CI	3 295	
	TOTAL (III) CJ	CK	149 565	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Ecart de conversion actif* (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		195 184	1A	26 080
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

copie certifiée conforme

[Signature]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURL A.P.F ARTISAN PLANCHENOT FRANCK		Néant	*	
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 7 700...)			DA	7 700	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	770	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	115 159	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	(27 903)	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	95 726	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
		Avances conditionnées			DN	
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 647	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	319	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	18 219	
	Dettes fiscales et sociales			DY	32 023	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	21 166	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	73 376		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	169 103		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
			Écart de réévaluation libre	ID		
			Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	73 057
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL A.P.F ARTISAN PLANCHENOT FRANCK										Neant ☐ *									
Exercice N																			
<table border="1"> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">France</td> <td colspan="2">Exportations et livraisons intracommunautaires</td> <td colspan="2">Total</td> </tr> </table>														France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total													
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA	91	FB		FC	91											
	Production vendue	biens *	FD	194 189	FE		FF	194 189											
		services *	FG	143 309	FH		FI	143 309											
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	337 589	FK		FL	337 589											
	Production stockée*						FM												
	Production immobilisée*						FN												
	Subventions d'exploitation						FO												
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	5 716											
	Autres produits (1) (11)						FQ	86											
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	343 392											
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS												
	Variation de stock (marchandises)*						FT												
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	154 327											
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(450)											
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	53 254											
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	3 134											
	Salaires et traitements*						FY	133 368											
	Charges sociales (10)						FZ	22 478											
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*				GA	4 768											
			- dotations aux provisions*				GB												
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC											
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD												
	Autres charges (12)						GE	829											
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	371 711											
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(28 319)												
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH												
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI												
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ												
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK												
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	31											
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM												
	Différences positives de change						GN												
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO												
Total des produits financiers (V)						GP	31												
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ												
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR												
	Différences négatives de change						GS												
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT												
Total des charges financières (VI)						GU													
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	31												
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(28 287)												

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		EURL A.P.F ARTISAN PLANCHENOT FRANCK		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	2 092	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	2 092	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	1 707	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	1 707	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	384	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	345 516	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	373 419	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(27 903)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HY	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier			HP	5 925
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IH	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IJ	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			IK	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			HX	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RC	
	(9)	Dont transferts de charges			RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A1	5 716
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			112		
	produits sur exercice antérieur				2 092	
charges sur exercice antérieur			1 595			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

POUVOIR

Je soussigné,

Monsieur Franck PLANCHENOT,

Gérant de la société A.P.F ARTISAN PLANCHENOT FRANCK, société à responsabilité limitée au capital de 7 700.00 euros, dont le siège social est à SAINT-JEAN-DE-BRAYE, 7 avenue Ampère, (45800),

Donne pouvoir au Service Juridique du CERFRANCE Alliance Centre, sis Jardin d'Entreprises – 4 rue Joseph Fourier à CHARTRES (28000).

De faire pour moi et en mon nom, le dépôt des comptes annuels de l'exercice clos le 30 juin 2023 auprès du Greffe du Tribunal de Commerce d'ORLEANS,

A cet effet, faire toutes déclarations, signer toutes pièces et généralement faire le nécessaire.

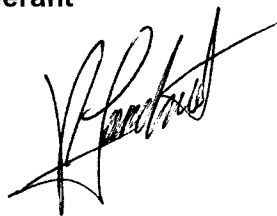
L'exécution de ce mandat vaudra décharge au mandataire.

Fait à SAINT-JEAN-DE-BRAYE,

Le 27 septembre 2023

Monsieur Franck PLANCHENOT

Gérant



CERFRANCE Alliance Centre
Mandataire
CENTRE
4 rue Joseph Fourier
Le Jardin d'Entreprises - CS 80006
28008 CHARTRES Cedex
Tél. : 02 37 91 42 42 - Fax : 02 37 91 43 00
Inscrit à l'ordre des Experts-comptables Région Orléans